

Le Projet de Vie Individualisé



Objectifs :

- Identifier les exigences et les recommandations au travers de la réglementation actuelle ;
- Identifier les différentes phases de construction d'un projet personnalisé et le positionnement de chacun ;
- Faciliter la communication ;
- Proposer des outils afin que le projet personnalisé soit en lien avec les besoins et les attentes du bénéficiaire ;
- Préciser le positionnement du professionnel.

Durée : 1 jour

Dates 2026 :

10 février

25 mars

Lieu : GRANVILLE (50400)

Modalité : Présentiel

Public : Professionnels des services SAAD, SSIAD, EHPAD, Autres

Pré-requis : Aucun

Programme :

- Identifier les exigences et les recommandations au travers de la réglementation actuelle ;
- La construction d'un projet personnalisé ;
- Le projet de vie individualisé : faciliter la communication.

Moyens Pédagogiques :

Exposés théoriques

Apports pratiques et méthodologiques à partir du vécu des participants et illustrés d'exemples

Etudes de cas

Echanges d'expériences

Méthodes interactives

Diaporama, Vidéo

Remise des supports écrits sur Clé USB

Prix net de taxes en Euros :

300 € par stagiaire - 7 heures
(Stagiaires limités à 15) (non éligible CPF)
(Accueil personne en situation de handicap, nous contacter)

Modalités d'évaluation :

Quizz et mises en situation

Validation de Formation :

Attestation de formation

MAJ 16/12/25

Certifié QUALIOPI Actions de Formations & Datadocké



GRANVILLE SANTE – CENTRE DE FORMATION
304 Boulevard du Québec – 50400 GRANVILLE

Tel : 02 33 91 69 35 – formation@granvillesante.fr

N° déclaration d'activité : 25 50 0105 950 enregistré auprès du préfet de Basse-Normandie

Le Projet de vie Individualisé

Programme détaillé :

Questionnaire de prérequis

Module 1 : 2h00

Identifier les exigences et les recommandations au travers de la réglementation actuelle

- La loi 202262 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- Les attentes de la personne et le projet individualisé synthèse de l'ANESM, repères et principes.

Module 2 : 3h00

La construction d'un projet personnalisé

- Projet personnalisé ou individualisé de vie ;
- La participation des différents acteurs : usager, famille, tuteur et professionnels ;
- La place du droit de l'usager dans le projet personnalisé : traduire sa demande, la place de la parole ;
- Le projet personnalisé : identification des précautions à prendre et des conditions de réussite ;
- Les différentes étapes : identification des besoins, des ressources, des capacités, des difficultés de l'usager.

Module 3 : 2h00

Le projet de vie individualisé : Faciliter la communication

- Le modèle de la communication selon Shannon ;
- Les différentes communications ;
- Comment adapter sa communication en fonction du bénéficiaire ;
- Communiquer avec la famille.

Evaluation : quizz et questionnaire de fin de formation